

POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU SPORT POUR LA VIE

TITRE DE LA POLITIQUE : ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ	
Date de création : 15 juillet 2014 Dernière date d'approbation : 31 octobre 2023	Nombre de pages : 4

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le sport c'est pour la vie s'engage à inclure l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités, en plus de promouvoir l'EDIA grâce à son implication dans de nombreux domaines dont ceux du sport, de la santé et de l'éducation, à différents niveaux et de façon constante.

1. DÉFINITIONS :

- 1.1. « Accès » - La capacité à utiliser, à interagir avec, à accéder à ou à obtenir quelque chose de manière équitable, peu importe la position sociale d'une personne.
- 1.2. « Accessibilité » - Donner un accès équitable à tout le monde sur le continuum des habiletés et des expériences humaines. L'accessibilité englobe des significations plus larges de la conformité et fait référence à la manière dont les organismes créent de l'espace pour les caractéristiques que chaque personne possède. Dans ce contexte, le mot « accessibilité » est employé pour signifier l'accès équitable pour les personnes aux habiletés diverses.
- 1.3. « Diversité » - Toutes les façons dont les personnes sont à la fois différentes et similaires au niveau individuel et communautaire. Même quand les gens sont similaires, ils ont des différences. La diversité organisationnelle requiert l'examen de la composition d'un groupe pour garantir qu'une variété de perspectives soient représentées.

« De nombreux éléments expliquent les différences entre les savoirs expérientiels et les points de vue d'une personne et ceux d'une autre : origine ethnique, couleur, descendance, lieu d'origine, convictions politiques, religion, état civil, statut familial, limitation physique, limitation mentale, sexe, identité ou expression de genre, orientation sexuelle, âge, classe, et situation socioéconomique. Contexte et utilisation : La diversité est un concept qui vise à exprimer l'existence de différences. Chaque personne possède une combinaison unique de différences qui contribue à ses expériences de manière positive et négative. La diversité n'est pas un spectre ou une unité de mesure. Une personne ne peut pas être plus diverse qu'une

autre. La diversité est créée lorsque des personnes différentes l'une de l'autre s'unissent et incluent tout le monde » (UBC, Bureau de l'équité et de l'inclusion, s.d.).

- 1.4. « Équité » - Le traitement juste et raisonnable de tous les membres d'une communauté en prenant aussi en considération les privilèges sociaux et l'accès équitable. L'équité requiert un engagement en faveur des priorités stratégiques, des ressources, du respect et de la civilité, ainsi que des actions continues et une évaluation constante des progrès vers l'atteinte d'objectifs précis.
- 1.5. « Groupes dignes d'équité » - Les groupes [dignes] d'équité sont des communautés qui font face à d'importantes barrières collectives qui rendent leur participation à la société difficile ou impossible. Cela pourrait comprendre des barrières comportementales, historiques, sociales et environnementales fondées sur des facteurs tels que l'âge, l'origine ethnique, [les habiletés divergentes], le statut économique, le genre, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, [l'identité de genre] et [l'expression de genre]..., etc. Les groupes [dignes] d'équité sont ceux qui ont identifié des barrières à l'accès, aux opportunités et aux ressources en raison de désavantages et de discrimination, et qui cherchent activement à obtenir justice et réparation » (UBC, Bureau de l'équité et de l'inclusion, s.d.).

À NOTER : Il est préférable d'utiliser le terme « groupes *dignes* d'équité » plutôt que « groupes *en quête* d'équité » lorsqu'il est question de personnes, car il met l'accent sur le droit à l'équité plutôt que sur le manquement (p. ex. : Le sport c'est pour la vie s'engage à servir les groupes dignes d'équité).

- 1.6. « Inclusion » - L'inclusion fait référence aux efforts intentionnels et continus pour assurer la pleine participation d'une diversité d'individus dans tous les aspects du travail organisationnel, y compris les processus décisionnels. Le terme renvoie aussi aux façons dont les participants de la diversité sont des membres respectés d'un organisme ou d'une communauté. La Société du sport pour la vie aborde l'inclusion dans un désir de favoriser un sentiment d'appartenance, qui peut être défini comme suit : « le résultat d'offrir un espace où tout le monde se sent encouragé à exprimer ses opinions, à apporter des changements et à influencer la culture. Il incombe aux personnes en position de leadership et à la culture sociale dominante de créer ces conditions » (Burnette, 2019).

À NOTER : Il est préférable d'utiliser le terme « tout le monde » au lieu de « tous » lorsque l'on parle de quelque chose qui est inclusif pour des personnes issues de la diversité (p. ex. : Le sport c'est pour la vie s'engage à offrir des possibilités équitables pour tout le monde).

- 1.7. « Groupes pertinents » - Tout individu ou groupe qui a quelque chose à gagner ou à perdre du processus ou des activités de la Société, y compris les gens de l'interne, tels que les employés, les signataires des ententes de services principaux, les pigistes et les groupes

externes, comme les commanditaires, les partenaires, les alliés, les communautés, les fournisseurs, les universitaires, les gouvernements et les organismes non gouvernementaux.

2. CHAMP D'APPLICATION

- 2.1. La politique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité procure aux groupes pertinents et à leurs commettants, membres et participants un éventail complet et équitable de possibilités de participer et de mener le développement de la littératie physique et l'amélioration de la qualité du sport.
- 2.2. Promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité au travail, grâce à des pratiques de gestion des ressources humaines et une main-d'œuvre diversifiée.

3. PROCÉDURES

- 3.1. Le sport c'est pour la vie s'attaquera aux problèmes et créera des possibilités de développement de la littératie physique et d'amélioration de la qualité du sport pour tout le monde en procédant ainsi :
 - i. Soutenir l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité grâce à des politiques, des stratégies, des valeurs, des objectifs, des actions, des apprentissages, et des enseignements
 - ii. Faire en sorte que l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité soient profondément ancrées dans toutes les activités et divisions, et tous les départements et projets de Le sport c'est pour la vie
 - iii. Faire en sorte que la structure de gouvernance, la gestion de projet, le développement des ressources et la mobilisation des connaissances de Le sport c'est pour la vie encouragent les parties prenantes à s'épanouir et à connaître du succès dans l'avancement de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité
 - iv. Le sport c'est pour la vie soutient, encourage et motive les intervenants externes à faire progresser l'engagement grâce à une optique d'EDIA
 - v. Le sport c'est pour la vie a une politique des langues officielles et s'engage à utiliser les deux (2) langues officielles du Canada, le français et l'anglais
 - vi. Le sport c'est pour la vie s'assurera que ses programmes et ses activités favorisent la participation des personnes aux habiletés divergentes, des autochtones, des nouveaux arrivants, des personnes actuellement ou historiquement sous-représentées, y compris les groupes de genres et autres populations dignes d'équité

- vii. Le sport c'est pour la vie fera en sorte que les genres, les langues officielles et les groupes dignes d'équité soient représentés de manière équitable dans le matériel de promotion et les publications officielles, et qu'un langage équitable, inclusif et accessible soit utilisé dans toutes les communications
- viii. Le sport c'est pour la vie s'assurera que l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité seront reflétées au sein de son conseil d'administration et de tous ses comités
- ix. Le sport c'est pour la vie établira des mécanismes de mesure pour superviser et évaluer de manière continue ses progrès et ses objectifs en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité
- x. Traiter toute situation de maltraitance en conformité avec le *Code de conduite et d'éthique et les politiques et procédures qui y sont associées*

Le sport c'est pour la vie honore les terres traditionnelles et les territoires d'origine de tous les peuples et communautés autochtones du Canada, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis vivant dans les réserves et hors des réserves, dans les communautés rurales et urbaines.

Source des définitions :

Burnette, Krys. (2019). « Belonging: A Conversation about Equity, Diversity, and Inclusion ». Repéré le 13 août 2021 à <https://medium.com/@krysburnette/its-2019-and-we-are-still-talking-about-equity-diversity-and-inclusion-dd00c9a66113>

UBC, Bureau de l'équité et de l'inclusion. (s.d.). Glossaire de l'équité et de l'inclusion de l'université de la Colombie-Britannique. Repéré le 28 mai 2021 à <https://equity.ubc.ca/resources/equity-inclusion-glossary-of-terms/>